



Bloc test du ganglion stellaire

79.022F

Centre hospitalier Jan Yperman
Briekestraat 12 • 8900 Ieper/Ypres
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net •     

Objectif du traitement :

Un bloc stellaire est une technique lors de laquelle on traite un ganglion nerveux du système nerveux autonome (ganglion stellaire) dans le cou, à l'aide d'une aiguille. Ce traitement est parfois utilisé en cas de névralgies de la mâchoire inférieure, du cou, de l'épaule, du sein et du bras. Ce traitement est également utilisé en cas de syndrome douloureux régional complexe (SDRG).

Préparation :

- La préparation dépend de l'heure du traitement.
- Vous devez être à jeun 4 heures avant le traitement pour l'alimentation solide.
- Vous devez être à jeun 2 heures avant le traitement pour les liquides clairs.
- Nous entendons par alimentation solide une biscotte et/ou des crackers.
- Exemples de liquides clairs : eau, thé et café noir.
- Si vous êtes diabétique, vous pouvez prendre un repas léger 2 heures avant l'intervention.
- Vous n'êtes pas autorisé à conduire un véhicule le jour de l'intervention. Il faut donc prévoir une personne pour vous accompagner ce jour-là. Veuillez dès lors le signaler dès le début de l'hospitalisation de jour.

Traitement médicamenteux :

Vous pouvez prendre vos médicaments à domicile comme d'habitude, excepté :

Si vous prenez des anticoagulants, vous devrez les arrêter quelques jours avant l'intervention. Votre médecin à la Clinique de la douleur vous informera à ce sujet. Il demandera éventuellement des examens de laboratoire complémentaires. Les résultats détermineront si le traitement peut avoir lieu ou pas.

Vous pouvez continuer à prendre de l'acide acétylsalicylique (Asaflow[®], Cardioaspirine[®]...), sauf indication contraire de votre médecin algologue.

Traitement :

Le jour du traitement, présentez-vous à l'accueil, où vous serez redirigé(e) vers le C-Lounge. Lorsque votre tour viendra, l'infirmier/-ière en algologie viendra vous chercher.

Vous devrez vous changer dans la salle de préparation et enfiler la blouse de chirurgie et les bas antidérapants. Si vous possédez déjà des bas antidérapants, vous pouvez les apporter. Vous vous assierez dans un fauteuil confortable et réglable. Vos paramètres (pression artérielle et rythme cardiaque) seront contrôlés, on posera une perfusion et on réglera les questions administratives.

L'infirmier/-ière vous conduira ensuite à la salle de soins. L'infirmier/-ière vous aidera à vous installer correctement sur la table de traitement. Dans la salle de soins, un ou une infirmier/-ière en algologie assiste le médecin algologue en permanence.

Après la désinfection de la peau, le médecin déterminera le site de ponction par une radiographie ou une échographie, anesthésiera la peau et insérera ensuite l'aiguille. L'injection d'un anesthésique local entraînera alors une anesthésie temporaire. Après le traitement, vous prendrez à nouveau place dans le fauteuil, et vous serez conduit(e) à la salle de réveil.

Réveil :

Ici, vous serez pris(e) en charge par un(e) infirmier/-ière, qui réalisera quelques contrôles. Vous pourrez vous rhabiller après 15 à 30 minutes environ.

Après avoir pris une tasse de café, une soupe ou une boisson fraîche avec une collation, vous pourrez quitter la Clinique de la douleur.

Complications :

Une lésion de la plèvre, entraînant un pneumothorax, est une complication rare. Bien que le traitement soit effectué avec soin, il existe cependant un risque faible que cette complication survienne.

Par ailleurs, après le traitement, vous pouvez avoir une paupière pendante et un larmoiement, ainsi qu'une commissure de la bouche pendante. Ceci disparaît spontanément au bout de quelques heures.

Attention :

- Vous devez signaler toute allergie à l'iode, au latex, aux produits de contraste, aux médicaments et/ou au sparadrap avant l'intervention.
- Si vous êtes enceinte ou si vous pensez l'être, vous ne pouvez pas subir cette intervention, en raison de l'utilisation de rayons X.

Rendez-vous :

Si vous ne pouvez venir à un rendez-vous, veuillez avoir l'obligeance de téléphoner au secrétariat de la Clinique de la douleur : **057/35.61.20**.

Nous espérons que vous avez trouvé dans cette brochure toutes les informations dont vous aviez besoin.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez vous adresser aux médecins ou au personnel infirmier de la Clinique de la douleur.



Le Centre pluridisciplinaire de la Douleur

Contact

pijnkliniek@yperman.net

057 35 61 20

www.yperman.net/pijnkliniek